

L'innovation sociale à l'ère de la pandémie de COVID-19

Félix Zogning

Volume 30, Number 1, 2021

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1090568ar>

DOI: <https://doi.org/10.1522/revueot.v30n1.1281>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Université du Québec à Chicoutimi

ISSN

1493-8871 (print)

2564-2189 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this document

Zogning, F. (2021). L'innovation sociale à l'ère de la pandémie de COVID-19.

Revue Organisations & territoires, 30(1), III-VI.

<https://doi.org/10.1522/revueot.v30n1.1281>

© Félix Zogning, 2021



This document is protected by copyright law. Use of the services of Érudit (including reproduction) is subject to its terms and conditions, which can be viewed online.

<https://apropos.erudit.org/en/users/policy-on-use/>

This article is disseminated and preserved by Érudit.

Érudit is a non-profit inter-university consortium of the Université de Montréal, Université Laval, and the Université du Québec à Montréal. Its mission is to promote and disseminate research.

<https://www.erudit.org/en/>

Présentation « Dossier spécial »

L'innovation sociale à l'ère de la pandémie de COVID-19

L'innovation sociale est un vieux concept, qui a tout de même attiré beaucoup d'attention à l'occasion de la pandémie de COVID-19 en raison du foisonnement de nouvelles idées qui ont été proposées en réponse à la crise sanitaire mondiale. Ces dernières années, l'innovation sociale avait déjà suscité l'intérêt des universitaires en tant que réponse potentielle aux défaillances des entreprises et des États permettant aux communautés locales de créer des programmes publics ou de soutenir les programmes existants (Tracey et Stott, 2017).

L'innovation sociale se base sur certaines nouvelles pratiques sociales pour l'amélioration de la société en fournissant des solutions plus efficaces aux problèmes éprouvés par les communautés. La principale différence entre ce type d'innovation et l'innovation dite commerciale est la contribution à la collectivité par l'accumulation d'utilité sociale (Alvord et collab., 2004). L'innovation sociale présente donc une structure différente de la structure conventionnelle; l'accent étant mis sur la communauté, plutôt que sur l'actionnariat (Dacin et collab., 2011). Son caractère social dépend également de la nature des étapes clés sous-jacentes : l'identification d'une opportunité, l'articulation de l'idée, sa prise en charge, sa mobilisation auprès de la communauté et des parties prenantes, puis sa mise en œuvre (Haugh, 2007).

L'innovation sociale s'enrichit de réflexions multidisciplinaires pour renforcer la transformation sociale (Garcia et Haddock, 2016). Elle est universellement acceptée à travers les organisations, et des chercheurs ont souligné son impact significatif sur divers plans organisationnels (Agostini et collab., 2016). Il existe huit piliers importants de l'innovation sociale, également présentés sous l'angle de principales perspectives théoriques d'innovation sociale : l'entrepreneuriat social, le changement social, la création de valeur sociale, le développement territorial, la psychologie communautaire, l'économie du bien-être, la théorie institutionnelle et la théorie de la structuration (Foroudi et collab., 2020).

La pandémie de COVID-19 a eu un impact sur presque toutes les sphères de la vie et a provoqué une crise qui ne peut être traitée par les seuls outils de la médecine et des sciences biomédicales. L'innovation sociale est donc apparue comme une excellente source pour les changements institutionnels, pour l'adaptation aux nouvelles situations, pour la concentration sur la communauté et pour le système de gestion des soins de santé. Plus largement, les perspectives d'innovation sociale liées à la COVID-19 concernent l'accent mis sur les nouvelles pratiques sociales qui peuvent répondre aux changements d'habitudes imposés par la pandémie. Différentes communautés et sociétés à travers le monde s'adaptent à cette nouvelle normalité, et proposent de nouvelles techniques et différentes façons de faire les choses, bien au-delà des méthodes conventionnelles.

Même si les effets dévastateurs de la pandémie sur les populations et sur les économies sont manifestement visibles partout sur la planète, la crise née de la maladie à coronavirus semble avoir catalysé le potentiel d'innovation sociale. En plus de rendre plus pertinentes certaines innovations déjà existantes, elle a favorisé le développement d'autres innovations à des fins d'adaptation ou de résilience à la pandémie.

Ainsi, une forte impulsion de l'innovation sociale a largement été observée à l'égard de diverses préoccupations associées à l'éducation, aux soins de santé, à l'organisation du travail, à la mobilisation des ressources, à la durabilité, à la technologie, à l'entrepreneuriat ou à la vie communautaire, pour ne citer que ces aspects.

Ce dossier spécial porte sur l'innovation sociale en contexte de COVID-19. Dans une perspective internationale et à travers des travaux de chercheurs issus de différents champs disciplinaires, il souligne dans quelle mesure l'innovation a été utile pour s'adapter aux effets négatifs de la pandémie, mais, surtout, il expose comment cette pandémie a entraîné une éclosion d'innovations sociales.

Marietou Niang, Sophie Dupéré et Marie-Pierre Gagnon posent la problématique du positionnement de l'innovation en santé publique. Ces auteures soulignent précisément la contradiction des logiques institutionnelles qui sous-tendent l'innovation dans ce champ de pratique. Avec sa valeur économique-commerciale privilégiée à la valeur sociale, ce type d'innovation pose de véritables défis dans le domaine de la santé publique et communautaire, où la performance est davantage mesurée sous l'angle des services rendus à la collectivité et d'un certain niveau de bien-être.

En étudiant le cas de la plateforme Infoterritoire de la Ville de Gatineau, **Antoine Noubouwo** analyse l'utilité des cartes interactives dans la socialisation, la gestion du territoire et la démocratisation des données urbaines. Également utilisé par Statistique Canada, ce modèle de plateforme collaborative a montré toute sa pertinence au pic de la pandémie en facilitant la compilation en temps réel des cas de contagion et en fournissant aux décideurs des données détaillées pour contrer le fléau.

En pleine première vague de la pandémie, alors que les pays en développement hésitaient à imposer un confinement général du fait de la précarité des microentreprises informelles qui constituent une part importante de leur tissu économique, **Mathias Marie Adrien Ndinga** a examiné les pratiques d'adaptation et les stratégies de survie développées par des microentreprises féminines en République du Congo. L'essentiel des revenus de ces entreprises se réalise à travers leurs interactions physiques avec la clientèle. Ces entrepreneures doivent donc composer avec un dilemme : poursuivre les rencontres physiques et risquer de contracter le virus, ou appliquer les consignes de confinement et de distanciation de la Santé publique et risquer la faillite. Dans un environnement où elles ne peuvent bénéficier d'un accompagnement étatique, ces activités leur procurent un revenu de subsistance.

En Afrique de l'Ouest, l'essor de l'argent mobile (ou *mobile money*, qui consiste en des paiements et transferts d'argent par le biais d'un téléphone mobile) au cours de la dernière décennie a permis aux opérateurs de téléphonie mobile de créer des instruments de monnaie électronique et de mettre des moyens de paiement à la disposition d'un public autrefois en marge du secteur bancaire traditionnel. Cela a considérablement relevé le niveau d'inclusion financière, notamment avec l'interopérabilité et les possibilités de transactions transfrontalières. Cet outil s'est révélé comme un atout inestimable en temps de pandémie, compte tenu des directives de confinement, de fermeture des frontières et de verrouillage des villes. **Affia Angeline Ahognisso, Zié Dao et Kanigué Sanogo** se sont penchés sur les déterminants de l'utilisation de ces paiements mobiles en Côte d'Ivoire durant la pandémie.

Jean-Michel Ledjou et Hanitra Randrianasolo-Rakotobe présentent un modèle d'innovation sociale inversée à travers lequel des consommateurs français de la filière laitière concourent à l'amélioration des conditions de vie des producteurs, et ce, par le truchement d'une coconstruction qui se fonde sur une nouvelle méthode de fixation du prix du lait conditionné afin de lui conférer un caractère équitable.

Le processus d'innovation peut être renforcé par une évaluation évolutive, qui contribue à rejoindre des utilisateurs potentiels d'une innovation sociale et à favoriser les apprentissages organisationnels. **Jannick Christelle N'Gbéché, Lynda Rey et Lara Evoy** explorent l'expérience d'un organisme montréalais visant, par un projet d'innovation, à favoriser l'accès à la culture et à l'inclusion pour un public vivant en situation d'exclusion.

Ahmadou Aly Mbaye et Fatou Gueye abordent quant à eux la question du bien-être des producteurs de riz sous l'angle de l'entrepreneuriat social, avec un modèle d'organisation coopératif qui influence à la fois la dynamique de l'emploi et la formation des revenus au sein d'une communauté de producteurs en région. Cette forme d'arrangement institutionnel semble améliorer la résilience des riziculteurs sénégalais en temps de crise.

Enfin, **Anthony Rjeily** est l'invité de l'entretien dans ce numéro. Leader national de la transformation numérique chez EY pour le Canada, il discute de l'investissement massif des banques au sein du secteur de la technologie financière (*fintech*) au cours de la dernière décennie. Il expose sur la manière dont ces investissements ont transformé le modèle d'affaires des banques commerciales, notamment comment la *fintech* a permis aux institutions financières de contrer les effets négatifs de la pandémie.

Ces contributions donnent aux lecteurs et lectrices un aperçu des pratiques d'innovation dans l'espace francophone à travers des réalités africaines, européennes et nord-américaines.

Félix Zogning
Professeur agrégé
Université du Québec en Outaouais

RÉFÉRENCES

- Agostini, M. R., Vieira, L. M. et Bossle, M. B. (2016). Social innovation as a process to overcome institutional voids: A multidimensional overview. *Revista de Administração Mackenzie*, 17(6), 72-101. <https://doi.org/10.1590/1678-69712016/administracao.v17n6p72-101>
- Alvord, S. H., Brown, L. D. et Letts, C. W. (2004). Social entrepreneurship and societal transformation: An exploratory study. *The Journal of Applied Behavioral Science*, 40(3), 260-282. <https://doi.org/10.1177/0021886304266847>
- Dacin, M. T., Dacin, P. A. et Tracey, P. (2011). Social entrepreneurship: A critique and future directions. *Organization Science*, 22(5), 1203-1213. <https://doi.org/10.1287/orsc.1100.0620>
- Foroudi, P., Akarsu, T. N., Marvi, R. et Balakrishnan, J. (2020). Intellectual evolution of social innovation: A bibliometric analysis and avenues for future research trends. *Industrial Marketing Management*, 93, 446-465. <https://doi.org/10.1016/j.indmarman.2020.03.026>
- Garcia, M. et Haddock, S. V. (2016). Housing and community needs and social innovation responses in times of crisis. *Journal of Housing and the Built Environment*, 31(3), 393-407. <https://doi.org/10.1007/s10901-015-9466-1>
- Haugh, H. (2007). Community-led social venture creation. *Entrepreneurship: Theory and Practice*, 31(2), 161-182. <https://doi.org/10.1111/j.1540-6520.2007.00168.x>
- Tracey, P. et Stott, N. (2017). Social innovation: A window on alternative ways of organizing and innovating. *Innovation*, 19(1), 51-60. <https://doi.org/10.1080/14479338.2016.1268924>